



## SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE LA MONTAGNE DE LURE

### ADHÉSION 2023 À LA SAML (nouvelle adhésion ou renouvellement)

Je (nous), \_\_\_\_\_

domicilié(e)(s) à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

numéro de téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_

adresse électronique (facultative) : \_\_\_\_\_

règle (régions) la cotisation de membre 2023, pour un montant de

- 25 € (adulte)       15 € (moins de 18 ans, étudiant ou au chômage)  
 40 € (couple)       40 € (association)

par l'intermédiaire

- de préférence, d'un virement bancaire utilisant les coordonnées bancaires du R.I.B. ci-dessous,  
 à défaut, d'un chèque bancaire libellé à l'ordre de « SAML »,  
envoyé à l'adresse postale indiquée tout en bas de cette page.

#### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE DE LA SAML

code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB
19106	00833	03397831000	23
Domiciliation CA ST ETIENNE/ORG		08 28 27 06 62	

N° de compte international - International Banking Account Number (IBAN)			
FR76 1910 6008 3303 3978 3100 023			
Domiciliation - Bank Identification code (BIC)		AGRIFRPP891	

Signature des parents pour l'adhésion  
d'une personne de moins de 18 ans :

Une carte de membre(s) est adressée par la SAML à titre de confirmation de l'adhésion.

À compter du 1er septembre, l'adhésion inclut celle de l'année suivante.

Les statuts de l'association et son règlement intérieur sont disponibles d'une part à l'Observatoire Marc Bianchi sous forme papier et d'autre part sous forme électronique sur le site Internet de l'association <http://www.astrosurf.com/saml/> dans la rubrique *Fonctionnement*, où ils peuvent être téléchargés.